

# FORMATIONS BAFA 2022



## FORMATIONS GÉNÉRALES

Du 25 avril au 2 mai à Nîmes (externat) - 365€ ou 295€ (tarif étudiant)

Du 27 juin au 4 juillet à Nîmes (externat) - 365 ou 295€ (tarif étudiant)

Vacances d'octobre 2022 à Nîmes (externat) - 365 ou 295€ (tarif étudiant)

## APPROFONDISSEMENTS

Du 2 mai au 7 mai à Garons - JEUX COLLECTIFS ET DE COOPÉRATION (externat) -  
145€ ou 95€ (tarif étudiant)\*

Du 27 juin au 2 juillet à Meynes - MINIS CAMPS (internat) -  
250€ ou 215€ (tarif étudiant)\*

Du 23 au 27 août à Garons - GRANDS JEUX (externat) -  
145€ ou 95€ (tarif étudiant)\*

Vacances d'octobre 2022 à Nîmes - TOUT ÂGE, TOUT PUBLIC ou PETITE ENFANCE (externat) -  
145€ ou 95€ (tarif étudiant)\*

**\*LE TARIF INCLUT UNE AIDE DE 200€ DE LA PART DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Des aides supplémentaires peuvent vous être attribuées, pensez à vous renseigner !  
Une pièce justificative vous sera demandée pour toute inscription au tarif étudiant.



04 66 36 31 32 - 04 66 36 31 33  
49 Avenue Jean Jaurès 30900 Nîmes  
bafa30@laliguegard.fr  
www.laliguegard.fr



FÉDÉRATION GARD

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

# FORMATIONS BAFA 2022



La formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) s'adresse aux jeunes âgés de 17 ans minimum le 1er jour du stage.

Reconnu par l'État, ce brevet permet d'encadrer à titre non-professionnel et de façon occasionnelle des enfants et des adolescents, en accueil collectif de mineurs.

**POUR VALIDER VOTRE BAFA, VOUS AVEZ 30 MOIS MAXIMUM  
POUR EFFECTUER DANS L'ORDRE LES 3 ÉTAPES SUIVANTS :**

## FORMATION GÉNÉRALE / BASE

Pendant 8 jours, le stagiaire est préparé aux fonctions d'animateur par le biais de modules théoriques et de mises en situation, afin d'animer des groupes d'enfants et d'adolescents en accueil collectif de mineurs.

### 8 JOURS

## STAGE PRATIQUE \*

Sur 14 jours, le stagiaire doit effectuer un stage qui mettra en pratique les notions apprises lors de la base BAFA (dans les 18 mois suivant la formation). Le stage s'effectue en accueil collectif de mineurs habilité par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociales.

### 14 JOURS

\* Vous ne pouvez pas effectuer votre stage pratique si vous êtes sous le coup d'une incapacité pénale d'exercer auprès de mineurs listée par l'article L.133-6 du code de l'action sociale et des familles ou d'une mesure administrative d'interdiction ou de suspension d'exercer auprès des mineurs prononcée par le préfet.

## APPROFONDISSEMENT

Pendant 6 jours (ou 8 si il s'agit d'une qualification), le stagiaire complète sa formation générale avec un accent mit sur une thématique particulière (PETITE ENFANCE, MINI CAMPS ETC.)

### 6 JOURS

**LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU GARD PEUT ACCUEILLIR DES STAGIAIRES DANS  
SES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS !**

Envoyer votre candidature à : [candidature@laliguegard.fr](mailto:candidature@laliguegard.fr)



04 66 36 31 32 - 04 66 36 31 33  
49 Avenue Jean Jaurès 30900 Nîmes  
[bafa30@laliguegard.fr](mailto:bafa30@laliguegard.fr)  
[www.laliguegard.fr](http://www.laliguegard.fr)

